

Surveillance de votre plan de réduction de l'écart salarial

Pourquoi les employeurs devraient-ils effectuer une surveillance?

La surveillance de votre plan de réduction de l'écart salarial vous offre les avantages suivants :

- ✓ Amélioration de la gestion de vos ressources humaines;
- ✓ Collecte de données repères pour vos évaluations futures;
- ✓ Suivi des tendances de vos ressources humaines;
- ✓ Évaluation de l'efficacité de vos changements de politiques;
- ✓ Amélioration de l'efficacité de votre milieu de travail par une meilleure reconnaissance des stratégies efficaces et par l'adaptation de celles qui ne le sont pas.

Comment procéder pour effectuer la surveillance?

- **Réévaluez l'équité salariale et refaites l'évaluation non-discriminatoire des emplois** lorsque la structure de votre milieu de travail change.

Exemples de changements : arrivée ou départ d'employés, nouvelles classes d'emplois, modifications des exigences des emplois

- **Évaluez chaque année votre plan de réduction de l'écart salarial** et faites les adaptations nécessaires pour maintenir et améliorer votre progrès dans la réduction de l'écart salarial.
- **Inscrivez les résultats de l'évaluation sur la Feuille de suivi** afin de surveiller les tendances et l'efficacité.
- **Participez à l'Initiative de réduction de l'écart salarial et faites connaître vos pratiques exemplaires et vos réussites** à l'Initiative, à votre personnel et à vos collègues professionnels par l'entremise, entre autres, du site Web, des forums et des assemblées d'affaires, et des bulletins d'affaires.

Initiative de
réduction de
l'écart salarial

- **Tenez-vous au courant des nouvelles, des ressources et des renseignements les plus récents** en vous abonnant à nos *Cyberactualités* gratuites ou en visitant notre site Web : www.gnb.ca/écartsalarial

Utilisation de la Feuille de suivi

La *Feuille de suivi* est un outil destiné à vous aider, à titre d'employeurs, à faire le suivi et à surveiller le progrès de votre plan de réduction de l'écart salarial. Elle est disponible en ligne à l'adresse :

www.gnb.ca/écartsalarial

Pour calculer la **répartition selon le sexe**, entrez :

- le nombre de femmes;
- le nombre d'hommes.

Pour calculer le **pourcentage de l'écart salarial**, entrez :

- le salaire horaire moyen des femmes (\$);
- le salaire horaire moyen des hommes (\$).

Pour calculer le **coût estimatif du roulement**, entrez :

- le nombre de jours perdus à cause du roulement;
- Ajustez le montant en dollars si nécessaire à la droite de l'énoncé : « Modifiez le coût estimatif »

Pour faire le suivi des taux d'absentéisme et de maintien, entrez les données dans les colonnes appropriées.

Lorsque vous entrez les données, la *Feuille de suivi* fait automatiquement les calculs et produit des graphiques pour vos dossiers.

Soyez un leader. Réduisez l'écart salarial au travail.

www.gnb.ca/écartsalarial nbwagegap@gnb.ca Sans frais: 1-877-253-0266

Liste de vérification du progrès

○ Étape 1 – Comprendre l'écart salarial

Avez-vous :

- Lu les fiches sur les faits saillants de l'écart salarial et les études de cas?
- Visité le site Web et lu la Foire aux questions (FAQ)?
- Participé à d'autres activités (p. ex. : séances d'information)?

○ Étape 2 – Évaluer votre milieu de travail

Avez-vous :

- Rempli la *Liste de vérification de l'attitude*?
- Calculé votre écart salarial?
- Calculé l'absentéisme, le maintien et le roulement du personnel?
- Effectué le *Sondage sur la rétroaction des employés*?
- Rempli la *Liste de vérification de l'employeur sur le milieu de travail et le niveau de satisfaction*?
- Rempli la *Liste de vérification des pratiques de gestion des ressources humaines tenant compte des besoins des familles*?
- Effectué une évaluation du système non discriminatoire d'évaluation des postes et une évaluation de l'équité salariale?

○ Étape 3 – Élaborer un plan de réduction de l'écart salarial

Avez-vous :

- Examiné, adapté ou mis en œuvre les *Politiques et pratiques en milieu de travail*?
- Assisté à des ateliers et à des séances de formation, si nécessaire?

○ Étape 4 – Mettre en œuvre le plan de réduction de l'écart salarial

Avez-vous :

- Réussi à mettre en œuvre votre plan de réduction de l'écart salarial?

○ Étape 5 – Évaluer le plan de réduction de l'écart salarial

Avez-vous :

- Réévalué votre milieu de travail pour voir et déterminer les niveaux d'amélioration?

○ Étape 6 – Surveiller le progrès

Avez-vous :

- Surveillé votre progrès au moyen de la *Feuille de suivi*?

○ Étape 7 – Célébrer votre succès

Avez-vous :

- Fait connaître vos pratiques exemplaires?
- Soumis l'histoire de vos réussites pour qu'elle soit racontée sur le site Web de l'Initiative de réduction de l'écart salarial?